

un bâtiment serait mieux



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LIMOUSIN





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LIMOUSIN



# PLU



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LIMOUSIN



# TURENNE

## PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

**RAPPORT DE PRESENTATION**

*DOSSIER MINUTE*

*Réunion des Personnes Publiques Associée du 25 Juin 2015*

ATOUTS	FAIBLESSES
<p><i>Un territoire géologiquement très varié, abritant des habitats, une faune et une flore très diversifiés, donc un fort atout biodiversité</i></p> <p><i>Une activité d'élevage très présente, qui participe à l'entretien des milieux</i></p> <p><i>Des prairies temporaires encore assez peu nombreuses</i></p>	<p><i>Un certain mitage des espaces naturels par une urbanisation linéaire le long des voies, ou par la présence de clôtures non perméables à la faune autour de grandes propriétés (cause)</i></p> <p><i>Un enfrichement, par déprise agricole, de certains espaces de surface limitée et d'accès difficile</i></p> <p><i>Localement, des cultures en fond de vallée de la Tourmente, qui réduisent les corridors de milieux humides</i></p> <p><i>Des coupures de corridors écologiques</i></p>
ENJEUX	
<p><i>Prise en compte des espaces inventoriés (ZNIEFF)</i></p> <p><i>Fort enjeu « pelouses sèches » sur le causse, avec un réservoir de biodiversité étendu en surface et des corridors à préserver au delà</i></p> <p><i>Un enjeu plus localisé dans ce secteur, avec un réseau de mares où se reproduisent plusieurs espèces d'amphibiens</i></p> <p><i>Un fort enjeu « milieux humides » dans la vallée de la Tourmente et secondairement de tous ses affluents</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Le corridor doit être préservé au niveau de la Gare de Turenne</i></li> <li>- <i>Un enjeu Loutre d'Europe vient renforcer l'intérêt écologique de la vallée de la Tourmente</i></li> </ul> <p><i>Un très fort enjeu « Chiroptères », en raison de la proximité du site Natura 2000 des cavités de la Fage (20 espèces, dont 4 reproductrices) et de l'étendue des territoires de chasse de ces espèces à partir des cavités (une bonne partie du territoire de Turenne est concernée); de nombreuses espèces ont été inventoriées sur le causse par Biotope (voie d'avenir), qui a mis en évidence des zones de chasse liées notamment aux lisières. La végétation, support des milieux de chasse, doit être préservée.</i></p> <p><i>Un fort enjeu lié au réseau bocager bien constitué dans la vallée de la Tourmente et jusque sous la falaise calcaire. Les haies, mais aussi les alignements, vergers, arbres isolés, doivent être protégés.</i></p>	

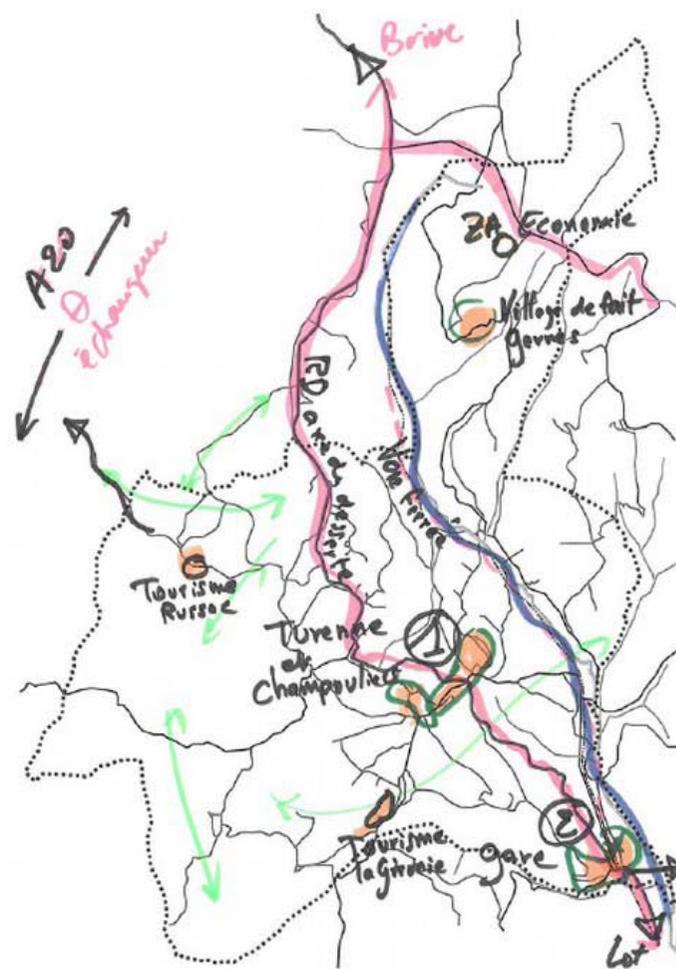
## II.2.8 – BILAN/ENJEUX

ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Le classement de la butte de Turenne acté par décret en Conseil d'État du 27 avril 2010</p> <p>Un cahier de gestion du site</p>	
ENJEUX	
<p><b>S'appuyer sur la structure de paysage pour orienter l'urbanisation</b></p> <p>Dans la structure urbaine et paysagère actuelle de la commune de Turenne, on pourrait donc distinguer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la préservation de l'amphithéâtre verdoyant accompagnant les buttes remarquables délimité à l'ouest par le causse de Martel intégrant les éperons rocheux bâtis, au nord par le glacis de l'habitarelle, et à l'est par le plateau de Ligneyrac.</li> <li>• le développement mesuré et conscrit autour de nouveaux « pôles » d'habitat, dans des zones rattachées aux axes de circulation : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ au sud, autour de la Gare de Turenne, et le franchissement de la Tourmente sur un axe reliant Brive Jugeal Vayrac</li> <li>◦ au nord du hameau de Gernes, sur un axe reliant Brive, Noailhac, Meyssac.</li> </ul> </li> </ul>	

## SYNTHESE DES ENJEUX

orientations générales des politiques :

d'aménagement	Tout en préservant la qualité du bourg de Turenne, l'orientation générale d'aménagement consiste à conforter et à développer les pôles urbains situés à proximité du bourg et de Turenne gare.
d'équipement	Les objectifs d'aménagement et de développement doivent tenir compte des capacités en termes de voiries, réseaux et en particulier de la capacité des stations d'épuration. Les projets de développement sont prioritaires sur les bourgs équipés et desservis (école et services de Turenne ville/ Champouliers, desserte routière, bus et gare de Turenne)
d'urbanisme	La commune souhaite arrêter le mitage agricole et naturel en application des lois SRU, Grenelle II, ALUR et LAAF Elle veut favoriser : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un développement maîtrisé et organisé à proximité de Turenne Ville (sur le plateau au-delà de l'école) et de Turenne Gare, près des équipements, transport en commune et des services</li> <li>- un « comblement » des dents creuses et un développement très restreint du village de Gernes et de quelques hameaux desservis et équipés (Les Abris, Russac, Mathé...)</li> </ul>
de paysage	La commune souhaite protéger et mettre en valeur les paysages naturels et agricoles, les paysages urbains (bourgs, villages hameaux et écarts), en soignant particulièrement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les franges urbaines, interfaces avec les espaces agricoles</li> <li>- les entrées de bourgs</li> <li>- l'intégration des quartiers neufs</li> </ul>
de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers	La commune souhaite préserver et valoriser les milieux naturels agricoles et forestiers et les corridors écologiques
de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques	La commune souhaite articuler son projet de développement avec une démarche de protection des continuités écologiques : boisements, falaises, réseau hydrographique, zones humides...





# Grange rouge





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LIMOUSIN



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LIMOUSIN





*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LIMOUSIN



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LIMOUSIN



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LIMOUSIN



# Place de la halle





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LIMOUSIN

# Nouvelle construction





*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LIMOUSIN



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LIMOUSIN



# European



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LIMOUSIN



E U R O P A N FR

1/5

## Concours European 13 « la ville adaptable 2 »

Site « la Corrèze »

Déroulement de la visite des sites Corrèziens le **3 avril 2015**

Commune d'Argentat  
Mairie  
Avenue Pasteur,  
19400 Argentat

Commune de Turenne  
Mairie  
Le Bourg,  
19500 Turenne

Commune d'Ussel  
Mairie  
26, avenue Marmontel  
19200 Ussel

# Communiqué de presse

### Présentation générale du concours European :

European (acronyme pour Europe Programme Architecture Nouvelle) est une compétition biennale de jeunes professionnels des métiers de la conception de la ville : architectes, urbanistes, paysagistes, sociologues, ingénieurs...) de moins de 40 ans, invités à présenter des projets architecturaux ou d'urbanisme et développement local innovants sur différents sites européens. La première session s'est déroulée en 1989.

À chaque session des municipalités et collectivités s'associent à ce concours pour trouver des réponses architecturales et urbaines innovantes pour l'aménagement de secteurs stratégiques en relation avec un thème général à toutes les collectivités candidates.

Les communes d'Argentat, de Turenne et d'Ussel (3 106, 822 et 9 948 habitants) sont candidates avec des sites de réflexion de 0,8 hectares pour Argentat, 14 pour Turenne et 2 pour Ussel. Les compétences demandées aux compétiteurs : urbaniste, paysagiste, architecte.

Une soixantaine de candidats sont attendus pour la visite du 3 avril.



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LIMOUSIN



## Turenne :

*Stratégie de ville* – Recensée parmi les plus beaux villages de France (site classé), la commune de Turenne engage actuellement un plan local d'urbanisme (PLU). Dans ce cadre, la commune souhaite développer le hameau de Turenne-gare au sud du centre bourg. La réalisation de nouveaux logements autour de la gare doit permettre d'offrir aux futurs habitants un cadre de vie qualitatif et contemporain, en soignant l'insertion architecturale et paysagère. Le travail sur ce site viendra alimenter le PLU en cours d'élaboration et la programmation d'un ensemble d'habitations greffé au hameau.

*Définition de site* – Le hameau de Turenne-gare est site à environ 3 kilomètres du centre-bourg et accueille une quarantaine d'habitants, anciennement ou récemment installés. La gare est aujourd'hui désaffectée mais reste desservie par quelques trains le soir et le matin. À l'est de la voie ferrée, la vallée de la Tourmente conservera sa vocation naturelle. Le projet intégrera le bâtiment de la SNCF et questionnera sa possible réutilisation. Un potentiel de développement sur le coteau est identifié à moyen terme à l'ouest de la voie ferrée, de part et d'autre de la route départementale RD 8. Les hypothèses de nouvelles habitations devront être inscrites dans un réseau de cheminements permettant de relier à la gare les habitations en surplomb.